

Relevé de décisions du Conseil communautaire du 25 janvier 2021

Étaient présents ou représentés : Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Gilles HENRY, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD, M. José MARTINEZ, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Philippe LASSALVY - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations : Mme Agnès CONSTANT à M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Martine LABEUR à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Bernard GOUZIN à Mme Florence QUINONERO, M. Pascal DELIEUZE à Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Jean-Luc DARMANIN à M. Jean-François SOTO.

Excusés : M. René GARRO.

Absents : M. Laurent ILLUMINATI, Mme Marie-Françoise NACHEZ.

Administration générale

Rapport 1.1 : Décisions prises par le Président depuis le conseil communautaire du 14 décembre 2020.

Le Conseil prend acte.

N°	Décisions prises par le Président	Date
C2020-01	Convention d'occupation précaire - Parcelle AW68 à Gignac.	19/11/2020
C2020-02	Convention d'occupation précaire - Parcelle AK3 au Pouget.	06/12/2020
C2020-03	Convention d'occupation précaire - Parcelles AW268 /AW19 /AW20 et AW21 à Gignac.	16/12/2020

Marchés à procédure adaptée entre 4 000€ HT et 40 000€ HT (Code de la commande publique du 1er avril 2019)

Date	N° commande	Objet	Prestataire	Montants HT	Montants TTC	Article	Service	Budget
17/12/2020	RA200260	Intégration Sofrel 4W	JP INDUSTRIE	13 700,72	16 440,86	21562	RASS	EU
14/12/2020	DM200042	Gasoil	ALVEA	10 090,00	12 108,00	60622	SOM	SOM
11/12/2020	RE200336	Analyseur de chlore et turbidimètre	SPIE INDUSTRIE ET TERTIARE	31 629,00	37 954,80	21561	REAU	AEP
07/12/2020	RE200331	Extension PCWin2	LACROIX SOFREL	11 550,00	13 860,00	2051	REAU	AEP
07/12/2020	RA200251	SOFREL S4W	LACROIX SOFREL	12 390,00	14 868,00	21562	RASS	EU
07/12/2020	RE200328	Intégration Sofrel 4W	JP INDUSTRIE	24 800,28	29 760,34	21561	REAU	AEP
02/12/2020	RE200323	Fourniture et pose de sonde piézométriques	SAUR SAS	4 655,00	5 586,00	21531	REAU	AEP
01/12/2020	RH200010	Chèque cadeaux pour les agents	EDENRED France TICKET KADEOS	6 712,00	6 714,40	6232	ADM	BP
30/11/2020	SI210005	Maintenance 2021 GEO	CIRIL GROUP	4 850,59	5 820,71	6156	DISI	BP
27/11/2020	RE200312	Inventaire chiroptères	GROUPE CHIROPTERES LR	5 920,00	5 920,00	2031	REAU	AEP
27/11/2020	SI200015	Licences Mfiles	ELIT SOLUTIONS	14 230,00	17 076,00	2051	DISI	BP
27/11/2020	RH210001	Achat d'espaces pour annonces d'offres de recrutement	GROUPE MONITEUR	14 400,00	17 280,00	6231	ADM	BP
25/11/2020	DM200027	Gasoil pour 10 000 l	ALVEA	9 640,00	11 568,00	60622	SOM	SOM
24/11/2020	RE200308	Achat logiciel Schneider fonction API	REXEL France	7 947,76	9 537,31	2051	REAU	EU
24/11/2020	CO200016	Pancarte "Achetons local"	GROS MOTS	8 160,00	9 792,00	2188	COM	BP
24/11/2020	SI200014	Achat PC portables + écrans	COMU FIRST	11 712,50	14 055,00	2183	REAU	AEP
24/11/2020	BI200039	Mission géodétection Aménagements Abbaye d'Aniane	ETEIR	6 900,00	8 280,00	2313	OGS	BP
19/10/2020	RE200261	Extension de garantie et renouvellement abonnement GPS	D3E GEOPOSTAL	4 520,00	5 424,00	651	REAU	AEP
20/11/2020	RE200302	Renouvellement pack DT/DICT	SOGELINK	4 626,00	5 551,20	618	REAU	AEP

Rapport 1.2 : Transparence de la vie publique - avantages en nature - Utilisation d'un véhicule de fonction.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de confirmer l'autorisation donnée au Directeur général des services d'utiliser un véhicule de fonction mis à sa disposition de façon permanente et exclusive pour son usage professionnel, ainsi que pour ses déplacements privés ;
- de définir cette autorisation pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 ;
- de retenir comme calcul de l'avantage en nature valorisé sur les salaires, l'évaluation forfaitaire annuelle ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Rapport 1.3 : Tableau des effectifs - Adoption des modifications.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter la proposition du Président et de :

Modifier les quotités d'emploi suivantes :

- Filière animation : grade d'adjoint d'animation :: 31h30 au lieu de 17h30

Création des postes suite aux mouvements du personnel :

- 2 postes du grade de technicien suite aux mouvements du personnel et à la redéfinition des fiches de postes : 1 poste pour agent auto-surveillance ouvrage assainissement : poste en recrutement- 1 poste agent du SPANC
- 1 poste du grade des Attachés Principaux
-

Création de 3 postes contrat de projet :

- 1 contrat de projet Manager du Commerce Territorial- temps complet- catégorie d'emploi des rédacteurs- classification du poste: B2
 - 1 contrat de projet Directeur de coopérative numérique- temps complet- catégorie d'emploi des ingénieurs- classification du poste: A4
 - 1 contrat de projet Loisirs et Activités de pleine nature- temps complet- catégorie d'emploi des attachés- classification du poste: B2
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs,
 - d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Rapport 1.4 : Modification des statuts de la communauté de communes vallée de l'Hérault

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de se prononcer favorablement sur la modification des statuts de la communauté de communes,
- d'autoriser le Président à notifier à chacune des communes membres la présente délibération aux fins d'adoption, par le jeu de leurs conseils municipaux, d'une délibération concordante approuvant les nouveaux statuts de l'établissement,
- d'autoriser le Président à demander à Monsieur le Préfet de bien vouloir prononcer par arrêté la modification statutaire envisagée.

Finances / marchés comptabilité

Rapport 2.1 : Nouvelle composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) - Suite au renouvellement général.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la nouvelle composition de la CLETC telle que présentée ci-dessous :

COMPOSITION DE LA CLETC		
COMMUNES	Titulaire	Suppléant
ANIANE	Bastien NOEL DU PAYRAT	Nicole MORERE
ARBORAS	Marie Françoise NACHEZ	Cécile LEMOINE
ARGELLIERS	Claude BERARD	Gaëlle ROUX MENON
AUMELAS	Serge BUARD	Thibault MOURIER
BELARGA	Sylvain DEFOSSE	Thérèse FIEVET
CAMPAGNAN	Françoise LIGOT	Michel GLAVIER
GIGNAC	Marcel CHRISTOL	Philippe LASSALVY
JONQUIERES	Jean Louis RANDON	Elisabeth PONS
LA BOISSIERE	Victor PEREIRA	Jean-Pierre BOUDES
LAGAMAS	Christian VILOING	Pierre ANCIAN
LE POUGET	Thibault BARRAL	Josette CUTANDA
MONTARNAUD	Denis TERRAILLON	Thierry BAILLY
MONTPEYROUX	Claude GOUJON	Laure DESVARD
PLAISSAN	Bernard PINGAUD	Frédéric NEGROU
POPIAN	Hélène MARTINEZ	François VINAS
POUZOLS	Jean-Noël SATGER	Morgan AIGOUY
PUECHABON	Françoise BASSOUA	Xavier PEYRAUD
PUILACHER	Martine BONNET	Josette QUENARDEL
SAINT ANDRE DE SANGONIS	Roxane MARC	Henry MARTINEZ
SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE	Grégory BRO	Ascencio FERNANDEZ
SAINT GUILHEM LE DESERT	Jean Philippe MORESMAU	Robert SIEGEL
SAINT GUIRAUD	Bernard CAUMEIL	Nadine DHALLUIN
SAINT JEAN DE FOS	Philippe PREVOST	Régis MAHE
SAINT PARGOIRE	Agnès CONSTANT	Fabienne GALVEZ
SAINT PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre BERTOLINI	Evelyne GELLY
SAINT SATURNIN DE LUCIAN	Adrien BRIU	Monique VIALLA
TRESSAN	Daniel JAUDON	Grégory GILLE
VENDEMIAN	Christine FERNANDEZ-FAUCILHON	Lionel LASSERRE

Environnement

Rapport 3.1 : Remplacement au sein du Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Services publics d'eau potable et d'assainissement.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner Mme Cécile LEMOINE en qualité de suppléante au sein du Conseil d'exploitation commun aux services publics de l'eau et de l'assainissement conformément à la proposition du Président ; le reste de la liste demeurant inchangé, et rappelée en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Conseil d'exploitation des régies des services publics de l'eau et de l'assainissement		
1	Philippe SALASC	Nicole MORERE
2	Marie-Françoise NACHEZ	Cécile LEMOINE
3	Pierre AMALOU	Bernard TREMOULET
4	Ronny PONCE	Anne FIORIOTTO
5	José MARTINEZ	Cécile LANGREE
6	Jean-Claude CROS	Roger PERRET
7	Jean-Marc ISURE	Jean-Manuel YORIS
8	Jean-François SOTO	Olivier SERVEL
9	Bernard GOUZIN	Jean-Louis RANDON
10	Christian VILOING	Pierre ANCIAN
11	Jean-Pierre PUGENS	Simon LAGORCE
12	Claude CARCELLER	Bernard JEREZ
13	Thibaut BARRAL	Eric MANDON
14	Béatrice FERNANDO	Christophe DELACROIX
15	Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS
16	Véronique NEIL	Francis RICARD
17	Xavier PEYRAUD	Christelle AVIAT
18	Martine BONNET	Benoît FULCRAND
19	Jean-Pierre GABAUDAN	Yannick VERNIERE
20	Grégory BRO	Guy MOUCHERAUD
21	Robert SIEGEL	Jean-Philippe MORESMAU
22	Daniel REQUIRAND	Bernard CAUMEIL
23	Pascal DELIEUZE	Jocelyne KUZNIAK
24	Jean-LUC DARMANIN	Monique GIBERT
25	Jean-Pierre BERTOLINI	Evelyne GELLY
26	Florence QUINONERO	Monique VIALLA
27	Daniel JAUDON	David GOMEZ
28	David CABLAT	Stéphan COSTE

Rapport 3.2 : Nouvelle Station d'épuration d'Aniane 5200 EH - Dossiers de subvention - Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la poursuite de l'opération de construction de la nouvelle station d'épuration de 5200 EH sur la commune d'Aniane,
- d'approuver le projet de plan de financement correspondant :

Communauté de Communes Vallée de l'Hérault						
Plan de financement prévisionnel CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION D'ANIANE						
POSTES	DEPENSES			FINANCEURS	RECETTES	
	MONTANT HT	TAUX			MONTANT HT	TAUX
Maîtrise d'œuvre et missions connexes	157 000 €	5,79%	AERMC	1 247 520 €	46,00%	
Travaux	2 555 000 €	94,21%	Conseil départemental de l'Hérault	650 880 €	24,00%	
				PART FINANCEURS	1 898 400 €	70,00%
				PART CCVH	813 600 €	30,00%
TOTAL HT	2 712 000 €	100%	TOTAL HT	2 712 000 €	100%	

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les demandes de subventions auprès des financeurs concernés : Département et Agence de l'eau,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense pour la communauté de communes, le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Monsieur le Président à déposer le dossier de déclaration "Loi sur l'eau" auprès des services de l'Etat,
- de demander à Monsieur le Préfet de bien vouloir donner récépissé de déclaration en application des articles L.214-1 à 6 du Code de l'Environnement,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble de formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Rapport 3.3 : Captage prioritaire commune de Le Pouget - Demande de subvention pour l'animation et la coordination du programme d'actions année 2021.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la feuille de route 2021 du programme d'actions du captage prioritaire de Le Pouget,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant :

Communauté de Communes Vallée de l'Hérault					
Plan de financement prévisionnel CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION D'ANIANE					
DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT HT	TAUX	FINANCEURS	MONTANT HT	TAUX
Maîtrise d'œuvre et missions connexes	157 000 €	5,79%	AERMC	1 247 520 €	46,00%
Travaux	2 555 000 €	94,21%	Conseil départemental de l'Hérault	650 880 €	24,00%
			PART FINANCEURS	1 898 400 €	70,00%
			PART CCVH	813 600 €	30,00%
TOTAL HT	2 712 000 €	100%	TOTAL HT	2 712 000 €	100%

- de solliciter les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense inscrite au budget annexe eau, le plan de financement présenté et la feuille de route,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Rapport 3.4 : Animation du captage prioritaire Commune de Le Pouget - Poste d'animation agroenvironnemental du programme d'actions.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention à conclure avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, la Fédération Départementale des IGP de l'Hérault et le Syndicat IGP de la Vicomté d'Aumelas,
- d'imputer les dépenses sur le budget annexe eau potable,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à ce dossier,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants à cette convention n'entraînant pas de modification substantielle de son contenu ou de son montant.

Rapport 3.5 : Réhabilitation du château d'eau de Saint André de Sangonis - Demande de subvention.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la poursuite de l'opération de réhabilitation du château d'eau sur la commune de Saint André de Sangonis,
- d'approuver le projet de plan de financement correspondant :

Communauté de Communes Vallée de l'Hérault					
Plan de financement prévisionnel MISSION ANIMATION CAPTAGE PRIORITAIRE de LE POUGET - Année 2					
DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT TTC	TAUX	FINANCEURS	MONTANT TTC	TAUX
Animation	25 200 €	91,97%	AERMC	19 180,00 €	70,00%
Droit d'adhésion	200 €	0,73%			
Frais de déplacements	1 000 €	3,65%			
Charges diverses de la structure d'hébergement	1 000 €	3,65%			
			PART FINANCEURS	19 180,00 €	70,00%
			PART CCVH	8 220,00 €	30,00%
TOTAL TTC	27 400,00 €	100%	TOTAL TTC	27 400,00 €	100%

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les demandes de subventions auprès des financeurs concernés : Conseil Départemental et Agence de l'eau,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense pour la communauté de communes, le plan de financement prévisionnel,
- d'engager la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à rembourser au Département la subvention perçue en cas de non-respect des obligations,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble de formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Rapport 3.6 : Modification de la délibération n°2477 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2020 relative aux barèmes de la Participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC) - Précisions à apporter sur le mode de calcul de la PFAC.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les précisions à apporter sur le mode de calcul de la PFAC.

Rapport 3.7 : Préservation des ressources en eau de la commune de le Pouget - Exploitation de la parcelle AK3 située dans la zone prioritaire de captage.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés, avec deux abstentions,

- d'émettre un avis favorable pour l'exploitation d'une partie de la parcelle de vigne AK3 sise sur la commune du Pouget par Mr Marc Parra par la mise en place d'un bail rural environnemental d'une durée de 9 ans pour un fermage annuel de 46 euros,
- d'approuver en conséquence les termes de la convention ci-annexée,
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Aménagement de l'espace

Rapport 4.1 : Adhésion service mutualisé "Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme" - Commune de Montarnaud.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de se prononcer favorablement sur l'adhésion de la commune de MONTARNAUD au service mutualisé "Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme" à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 mars 2022 ;
- d'approuver en conséquence les termes de la convention de mutualisation ;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Développement économique

Rapport 5.1 : Subvention pour la 11ème édition des féeries de Noël d'Aniane.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention à l'association « Les féeries de Noël » d'Aniane d'un montant de 1 000 € pour l'organisation de la 11ème édition de sa manifestation ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes au versement de cette subvention.

Le relevé du Conseil communautaire du 25 janvier 2021 comporte 6 pages.
Il restera affiché à la Communauté de communes entre le 26 janvier 2021 et le 26 mars 2021.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.F. SOTO', is centered on the page.

Jean-François SOTO

Les délibérations sont consultables sur notre site internet www.cc-vallee-herault.fr ou au siège de la Communauté de communes, aux heures d'ouvertures.

Les copies des délibérations peuvent être communiquées selon l'une des modalités suivantes :

- par consultation gratuite sur place sauf si les impératifs de conservation du document s'y opposent ;
- par courrier électronique et sans frais lorsque le document existe sous forme électronique ;
- par délivrance aux frais du demandeur d'une copie sur papier ou sur un support informatique identique à celui utilisé par l'administration. Dans ce dernier cas, et conformément à l'article 34 du décret du 30 décembre 2005, il appartient à l'intéressé d'indiquer sous quelle forme il souhaite obtenir le document sollicité. Des frais de reproduction pourront lui être facturés, sans que ceux-ci puissent excéder le coût réel supporté par l'administration. Un arrêté du Premier ministre du 1er octobre 2001 prévoit que le montant des frais de copies d'un document administratif pourra être fixé au maximum à 0,18 € par page de format A 4 cm en impression noir et blanc, 1,83 € pour une disquette et 2,75 € pour un cédérom.